



### CONTRAT UNIQUE DE LOCATION DE SITE WEB

**2. Durée du Contrat**

Le présent Contrat est conclu pour une durée irrévocable de 4 et prendra effet conformément aux stipulations mentionnées dans les Conditions Générales ci-annexées.

**3. Date de livraison**

Date prévue de livraison du site web : selon reactivite du client

**4. Prix de la prestation**

Prix HT : 236 TVA : 47,2 Prix TTC : 283,2

**5. Modalités de règlement**

Comptant  
 Loyers versés au Fournisseur

|                          |  |   |   |
|--------------------------|--|---|---|
| Durée de la location :   | <u>4 ANS</u>                                 |   |   |
| Nombre de loyers :       | <u>48 mois</u>                               |   |   |
| Loyer H.T. :             | <u>236</u>                                   | TVA :                                     | <u>47,2</u> Loyer T.T.C. : <u>283,2</u>                           |
| Périodicité des loyers : | <input checked="" type="radio"/> Mensuelle   | <input type="radio"/> Trimestrielle       | <input type="radio"/> Semestrielle <input type="radio"/> Annuelle |
| Terme des loyers :       | <input type="radio"/> Echus                  | <input checked="" type="radio"/> A échoir |   |
| Mode de règlement :      | <input checked="" type="radio"/> Mandat SEPA | <input type="radio"/> Virement            | <input type="radio"/> Autre (préciser) :                          |

**6. Liste des documents annexés au Contrat**

**7. Application des dispositions relatives aux contrats conclus hors établissement**

Le présent Contrat est un contrat conclu hors établissement au sens de l'article L.221-1 du Code de la consommation :

Oui  Non

Dans l'affirmative, le Locataire est informé qu'il bénéficie des dispositions des articles L.221-1 et suivants du Code de la consommation.

**8. Autres**

Rachat 2000 € TTC  
Frais coordination 200 € HT

Fait en TROIS (3) exemplaires originaux.

A Negrepelisse Le 28/06/2023

Le Locataire reconnaît expressément avoir pris connaissance, reçu et accepte les Conditions Particulières ci-dessus et les Conditions Générales ci-annexées. Il atteste que le Contrat est souscrit pour les besoins de son activité professionnelle. Le signataire atteste être habilité à l'effet d'engager le Locataire au titre du présent Contrat, sachant qu'à défaut le signataire sera personnellement tenu des obligations afférentes.

**Le locataire**

**NOM ET QUALITÉ DU SIGNATAIRE**  
(Cachet commercial et signature)

"Bon par lampen"  
898 538 228 000 13  
2 Impasse Marie Marguerite  
Saulie 82800  
Negrepelisse  
Leluan, gerant

**Le Loueur**

**HORIZON**  
(Cachet commercial et signature)

**SAS HORIZON**  
12, rue Louis Courtois de Viçose  
Bât 3 – 31100 Toulouse  
Tél. : 05 34 60 10 83  
Siren 788 502 466

**Le Cessionnaire**

**NOM ET QUALITÉ DU SIGNATAIRE**  
(Cachet commercial et signature)

**Contrat n°**

**Locataire (également dénommé Client)**  
Dénomination sociale : C Fer  
Forme juridique + capital social : Auto-entreprise  
Siège social : 2 Impasse Marie Marguerite  
Saulie 82800 Negrepelisse  
Immatriculée au RCS de :  
sous le n° : 898 538 228 000 13  
Représentée par M. Leluan Frederic en qualité de gerant dûment habilité à l'effet des présentes.

**Adresse de facturation**

**Adresse de livraison**  
*Si différente de l'adresse de facturation*

**Loueur (également dénommé Fournisseur)**  
**Société HORIZON**  
**SAS HORIZON**  
12, rue Louis Courtois de Viçose  
Bât 3 – 31100 Toulouse  
Tél. : 05 34 60 10 83  
Siren 788 502 466

**Cessionnaire**  
Dénomination sociale : LOCAN  
Siège social : 94 rue Bergson  
4200 SAINT-ETIENNE

**CONDITIONS PARTICULIERES**

**1. Désignation de la prestation objet du Contrat**

| Description   |
|---|
| <u>Creation du site web</u>                                 |
| <u>Referencement naturel et manuel</u>                      |
| <u>Acces back office pour modification textes et photos</u> |
| <u>Hebergement</u>  |
| <u>Nom de domaine</u>                                       |
| <u>Maintenance</u>  |
| <u>Hotline</u>  |

Frais créations HT : 0 € TVA : 0 € TTC : 0 €

Le présent contrat-unique (ci-après le « Contrat ») a pour objet la location d'un site web dont le contenu et l'architecture ont été défini selon les besoins du client, en fonction des qualités techniques et de l'utilisation auquel il le destine.  
Le Contrat comprend deux parties : les Conditions Particulières d'une part et les Conditions Générales de location de site web d'autre part lesquelles constituent un tout indivisible malgré cette présentation. En cas de contradiction entre les Conditions Particulières et les Conditions Générales, les premières seront considérées comme modifiant les dernières sur les points objets de la contradiction expresse ou tacite. Dans le cas où il serait éventuellement annexé à ces conditions d'autres documents dont la liste figurera dans les Conditions Particulières, ces documents constitueront alors pareillement un tout indivisible avec les Conditions Particulières et les Conditions Générales de location.

LF

## PROCES VERBAL DE LIVRAISON ET DE CONFORMITÉ

LOUEUR  
(Coordonnées du loueur à définir après signature)

LOCAN  
96 rue BERGSON  
42000 SAINT ETIENNE

Le fournisseur certifie avoir livré le bien, objet du contrat, selon le descriptif ci-dessous.  
Le locataire reconnaît en avoir pris livraison et le déclare conforme. Il reconnaît son état de bon fonctionnement et l'accepte sans restriction ni réserve.  
La date du procès-verbal de livraison et de conformité rend exigible le premier loyer.  
En cas de cession du contrat, conformément aux dispositions de l'article 20 - Cession du contrat des Conditions Générales de Location, le locataire réglera les loyers au Cessionnaire.  
Le fournisseur reconnaît au locataire le droit d'exercer directement contre lui, en lieu et place du bailleur, les droits et recours visés dans le contrat.

DÉSIGNATION DES BIENS

Site Internet  
www.cfer-negrepelisse.fr

Le Locataire :

A Negrepelisse

Le 11/07/2023

"Bon pour Tampan" "Lu et approuvé"

898 538 228 00013  
Leban  
2 Impasse Marie Marguerite  
Soulié 82800

Cachet, Date et Signature  
Précédé de la mention « Lu et Approuvé »

Le Fournisseur :

A Negrepelisse

Le 11/07/2023

  
 SAS HORIZON  
 12, rue Louis Courtois de Viçose  
 Bât 3 - 31100 Toulouse  
 Tél. : 05 34 60 10 83  
 Fax 788 502 466

Cachet, Date et Signature  
Précédé de la mention « Lu et Approuvé »

### MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA (SDD CORE)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

**Veillez compléter les champs marqués \* en lettres capitales (sauf adresse électronique)**

Votre nom \* Relvan  
Nom/Prénoms du débiteur (personne physique) ou Dénomination sociale (personne morale)

SIREN \* 81518 5138 228

Votre adresse \* 2 Impasse Marie Marguerite Soulié 82800 Negrepelisse  
Numéro et nom de la rue

82280 • Negrepelisse  
Code Postal Ville

Adresse électronique \* ceur2800@gmail.com

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Portable : 0646687358

**Les coordonnées de votre compte**

Pays \* FR76 4061 8803 6000 0408 7125 762  
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

\* BOUISFRPPXXX  
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)

Nom du créancier \* LOCAN

I.C.S \_\_\_\_\_

Type de paiement \* : Paiement récurrent / répétitif

**Merci de joindre à ce mandat un relevé IBAN (International Bank Account Number)**

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

**Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur**

La Référence Unique du Mandat (RUM) sera communiquée au débiteur par tout moyen à la convenance du créancier.

En signant le présent mandat de prélèvement SEPA, le débiteur autorise le créancier à l'informer, par tout moyen à sa convenance, **5 jours avant la date du 1er prélèvement.** Cette information vaudra pré-notification.

Toute demande de remboursement ou de révocation émanant du débiteur à l'égard de sa banque n'aura pas pour effet de remettre en cause la validité du contrat entre le créancier et le débiteur.

Toute révocation du présent mandat devra impérativement être adressée au créancier par courrier recommandé avec accusé de réception.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus au Règlement européen 2016/679.

Le signataire atteste être habilité à l'effet d'engager le débiteur au titre du présent mandat, à défaut, il sera personnellement tenu des obligations afférentes.

Signé à \* Negrepelisse Le \* 28/06/2023 Signature Relvan  
 Qualité du Signataire : gérant 828005382280013

**Boursorama Banque**

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement de quittances, etc...)  
 Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

Identification du compte pour une utilisation Nationale

|             |       |              |       |                  |             |         |    |
|-------------|-------|--------------|-------|------------------|-------------|---------|----|
| Code Banque | 40618 | Code Guichet | 80360 | Numéro de Compte | 00040871257 | Clé RIB | 62 |
|-------------|-------|--------------|-------|------------------|-------------|---------|----|

titulaire du compte  
 C FER  
 1545 ROUTE D ALBIAS  
 82800 NEGREPELISSE

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

Cadre réservé au destinataire du relevé

**BOULOGNE-BILLANCOURT**

Domiciliation

Bank Identification Code (BIC) **BOUSFRPPXXX**

Identification du compte pour une utilisation Internationale (IBAN)

|      |      |      |      |      |      |     |
|------|------|------|------|------|------|-----|
| FR76 | 4061 | 8803 | 6000 | 0408 | 7125 | 762 |
|------|------|------|------|------|------|-----|

Boursorama Banque  
 44 rue Traversière  
 92100 Boulogne



## FICHE D'INFORMATION PRECONTRACTUELLE

Par sa signature, le client reconnaît avoir pris connaissance de la présente fiche d'information précontractuelle qui ne constitue pas un contrat et avoir bénéficié du délai nécessaire à sa compréhension. La signature de la présente fiche par le client ne l'oblige pas à passer commande.

### 1. Désignation de la prestation objet du Contrat

Société HORIZON :

12 Rue Louis Courtois de  
Viçose Bât 3  
31100 Toulouse

### 2. Activité du professionnel

Fonctionnalités et interopérabilité du contenu numérique : PAS de restriction particulière

Coût de l'utilisation de la technique de communication à distance si ce coût est calculé sur une base autre que le tarif de base : Néant

### 3. Services

#### 3.1 Caractéristiques essentielles

- Mise à disposition, dans le cadre d'un contrat de licence d'utilisation, d'un site internet en rapport avec l'activité professionnelle du client et dont le contenu est défini selon les besoins et les attentes du client.

- A titre accessoire, prestations notamment d'hébergement, de maintenance, de référencement, etc... dudit site internet.

#### 3.2 Prix

Prix des services : 236€ HT x 48  
ou Mode de calcul du prix s'il ne peut être calculé à l'avance.

Frais supplémentaires de livraison ou d'affranchissement et tous autres frais éventuels :

Frais de coordination 200€ HT

### 3.3 Modalités de paiement proposées au client

- Leaseur  
 Mandat SEPA  
 Chèque  
 Virement

### 3.4 Livraisons (exécution des prestations de services)

Modalités de livraison : PAR MAIL  
Délai de livraison : selon activité du client  
Adresse de livraison : cf. 82800@gmail.com

### 4. Garanties

Le client bénéficie des deux garanties légales suivantes :

- **la garantie légale de conformité visée aux articles L.217-4 à L.217-13 du Code de la consommation :**

En cas de défaut de conformité, le client aura la possibilité de choisir entre la réparation et le remplacement du bien. Toutefois, le professionnel pourra ne pas procéder selon le choix du client si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par le client (art. L.217-9 C. cons.)

Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix. La même faculté lui est ouverte:

1° Si la solution demandée, proposée ou convenue en application de l'article L.217-9 ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation de l'acheteur ;

2° Ou si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour celui-ci compte tenu de la nature du bien et de l'usage qu'il recherche. La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur (art. L.217-10 C. cons.).

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien (art. L.217-12 C. cons.).

- **la garantie légale des défauts de la chose vendue**

(vices cachés) visée aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil :

L'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix (art. 1644 C. civ.)

Si le vendeur ignorait les vices de la chose, il ne sera tenu qu'à la restitution du prix, et à rembourser à l'acquéreur les frais occasionnés par la vente (art. 1646 C. civ.). Si le vendeur connaissait les vices de la chose, il est tenu, outre la restitution du prix qu'il en a reçu, de tous les dommages et intérêts envers l'acheteur (art. 1645 C. civ.).

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice (art. 1648 C. civ.).

### 5. Durée du contrat

Prise d'effet : Date de signature du contrat par la dernière des parties sous condition suspensive de la signature du procès-verbal de conformité.

Durée : Durée irrévocable de 4 ans puis poursuite par tacite reconduction par périodes successives de deux (2) ans.

Modalités de résiliation : Par lettre recommandée avec accusé de réception trois (3) mois avant la date d'échéance du contrat.

### 6. Traitement des réclamations

Informations sur les modalités prévues pour le traitement des réclamations : réclamations à transmettre, dans un délai de 7 jours, par courriel à l'adresse suivante : contact@hrz.fr

Informations sur le recours à des moyens extrajudiciaires de règlement des litiges prévues spécialement pour les prestations de services : Néant

### 7. Conditions, délai et exercice du droit de rétractation

#### 7.1 Conditions, délai et exercice du droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat.

Le droit de rétractation s'exerce sans motif et doit être notifié avant l'expiration du délai, par le client au professionnel en mentionnant :

- le nom, l'adresse du client ;
- lorsqu'ils sont disponibles, le numéro de téléphone et l'adresse mail ;
- la décision de rétractation au moyen d'une

déclaration dénuée d'ambiguïté à envoyer par recommandé. **Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation ci-après annexé mais ce n'est pas obligatoire.**

### 7.2 Effets de rétractation

En cas de rétractation, le professionnel remboursera tous les paiements reçus du client y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que le client a choisi un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par le professionnel) sans retard excessif et en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où le professionnel est informé de la décision de rétractation du client. Le client sera remboursé selon le même mode de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale sauf décision contraire du client. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera aucun frais pour le client.

**En outre, le client devra restituer, à ses frais, le Site Web pour le cas où il aurait été installé ainsi que sa documentation. Cette restitution consistera notamment dans la désinstallation des fichiers sources du Site Web de tous les matériels sur lesquels ils étaient ainsi que dans la destruction de l'ensemble des copies de sauvegarde et documentation reproduites.**

### 7.3 Modèle de formulaire de rétractation

.....  
: Demande de rétractation d'une vente hors  
: établissement à envoyer en recommandé

: Article L.221-18 du Code de la consommation

: Société HORIZON  
: 12 Rue Louis Courtois de Viçose  
: 31100 TOULOUSE

: A ....., le .....

: Je vous notifie par la présente ma rétractation du  
: contrat portant sur les prestations de services ci-  
: dessous :

: Commandées le .....  
: Reçues le .....  
: Nom du client .....  
: Adresse du client .....  
: Date et Signature .....

: Identité du client : Leban Frédéric  
: Date : 28/06/2023  
: Signature :

"Bon pour tampon"  
898 538228 00013  
Leban  
2 Impasse Marie Marguerite  
Salié 82800 Negrepelisse